STDF – DONS POUR L'ÉLABORATION DE PROJETS (PPG)

**Formulaire de demande**

Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) accorde des dons pour l'élaboration de projets (PPG) dans le but d'aider à remédier aux problèmes que les pays en développement rencontrent lorsqu'ils cherchent à définir leurs besoins dans le domaine SPS et, sur cette base, à mettre au point des propositions de projets pouvant être financés par le STDF ou d'autres donateurs.

Les PPG peuvent aller jusqu'à 50 000 USD. Si la demande est approuvée, le Secrétariat du STDF établira un mandat détaillé, ainsi qu'un budget détaillé (jusqu'à 50 000 USD) pour mener à bien les activités prévues.

Les requérants sont invités à communiquer avec le Secrétariat du STDF (STDFSecretariat@wto.org) pour discuter de leur idée de PPG avant de soumettre la version finale au STDF.

Veuillez lire attentivement ce guide avant de remplir le formulaire de demande figurant aux pages 5 et 6. **Le formulaire dûment rempli et les pièces jointes doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante:** **stdf.funding@wto.org****.**

**NOTE D'ORIENTATION**

**RÉSUMÉ**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du PPG**  | *Le titre doit être concis et accrocheur.* *Commencer par un verbe et mentionner le secteur et le pays/la région (7 à 10 mots).* *Exemples:* * *"Améliorer la sécurité sanitaire du poisson fumé au Mali"*
* *"Établir des priorités en matière d'investissement dans le domaine SPS dans la Communauté des Caraïbes"*
* *"Promouvoir les solutions informatiques de surveillance des organismes nuisibles dans la région Asie-Pacifique"*
 |
| **Requérant** | *Peuvent être admises à demander un financement du STDF les organisations suivantes:** *entités du secteur public (y compris les organismes régionaux ou internationaux) ayant une responsabilité dans le domaine des mesures ou de la politique SPS, individuellement ou en collaboration avec le secteur privé.* *Le STDF encourage la mise en œuvre de projets et d'activités au moyen de partenariats public-privé;*
* *entités du secteur privé, individuellement ou en collaboration avec le secteur public.* *Exemples d'entités du secteur privé: organisations d'agriculteurs, associations professionnelles, etc. légalement constituées;*
* *organisations non gouvernementales (ONG) sans but lucratif ayant des compétences dans le domaine SPS et ayant une organisation dans le ou les pays bénéficiaires concernés, en coopération avec le secteur public et/ou privé;*
* *partenaires du STDF.*
 |
| **Pays/région**  | *Indiquer le nom du/des pays ou du groupe régional bénéficiaire(s).* |
| **Contact** | *Indiquer le nom et les coordonnées (courriel et numéro de téléphone) de la personne à contacter pour le suivi.* |

» » Cliquer [ici pour remplir le résumé](#S)

**Quel(s) problème(s) SPS spécifique(s) affecte(nt) votre pays/région?**

Décrire le(s) problème(s) de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et/ou de préservation des végétaux, et comment ce(s) problème(s) affecte(nt) l'accès aux marchés régionaux et/ou internationaux, ou comment il(s) affecte(nt) les importations. Donner des exemples ou des preuves de la manière dont ce(s) problème(s) affecte(nt) le commerce, y compris les produits et les marchés concernés.

» Cliquer [ici pour répondre à la question n° 1](#Q1)

**Quel est l'objet de ce PPG?**

Expliquez l'objet spécifique de la demande.

*Des PPG peuvent être accordés aux fins suivantes (seules ou en association):*

1. *L'application d'un* ***outil d'évaluation des capacités SPS*** *(par exemple, l'outil d'évaluation des systèmes nationaux de contrôle des aliments élaboré par la FAO et l'OMS, l'outil PVS de l'OMSA, l'outil ECP de la CIPV) ou d'autres* ***outils d'établissement des priorités*** *(par exemple, l'outil d'établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés mis au point par le STDF (P-IMA).*
2. *La réalisation d'****études de faisabilité*** *précédant l'élaboration du projet, afin d'évaluer l'impact potentiel et la viabilité économique des propositions quant à leurs coûts et avantages escomptés.*
3. *L'élaboration de* ***propositions de projets*** *à soumettre au STDF ou à d'autres donateurs pour examen. Il n'est pas nécessaire de décrire les résultats attendus du projet ou les activités spécifiques.*

S'il y a lieu, indiquer si un soutien est nécessaire pour mettre en œuvre les normes, lignes directrices et/ou recommandations internationales.

*Le STDF soutient la mise en œuvre des normes, lignes directrices et recommandations des organismes internationaux de normalisation dans le cadre de l'Accord SPS de l'OMC: le* [*Codex Alimentarius*](https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/home/fr/) *pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la Convention internationale pour la protection des végétaux (*[*CIPV*](https://www.ippc.int/fr/)*) pour la préservation des végétaux et l'Organisation mondiale de la santé animale (*[*OMSA*](https://www.woah.org/fr/accueil/)*) pour la santé des animaux.*

*Le STDF ne soutient pas les projets:*

* *visant la mise en œuvre des normes commerciales (secteur privé) (à moins qu'ils s'inscrivent dans une stratégie d'accès aux marchés plus générale respectant aussi les prescriptions SPS officielles).*
* *visant la mise en œuvre des normes relatives à l'environnement ou au travail.*

» Cliquer [ici pour répondre à la question n° 2](#Q2)

**Comment ce PPG a-t-il été élaboré?**

Décrire par étapes comment ce PPG a été élaboré. Il peut s'agir, entre autres, de discussions avec les principales parties prenantes, de consultations avec des donateurs potentiels, de recherches documentaires, d'activités de formulation de projets, d'ateliers, etc. Dresser la liste des personnes, des organisations et des rapports qui ont été consultés, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Des lettres de soutien de chacune de ces organisations seraient un atout (appendice 1).

*Donner des preuves que la demande de PPG a été discutée avec le gouvernement et les parties prenantes du secteur privé concernées et a reçu leur aval. Les organisations gouvernementales (par exemple les ministères de l'agriculture, de la santé, du commerce, etc.), privées, universitaires ou autres qui appuient la demande de PPG devraient être clairement identifiées.*

*Dans les pays où des outils d'évaluation des capacités SPS ont déjà été utilisés pour évaluer les besoins dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé des animaux et de la préservation des végétaux et/ou de la biosécurité, les demandes de PPG devraient indiquer ces outils ainsi que les questions pertinentes et les priorités identifiées. [[1]](#footnote-1)*

» Cliquer [ici pour répondre à la question n° 3](#Q3)

**Avez-vous discuté de cette demande de PPG – ou du financement de la proposition de projet qui en résulterait – avec des donateurs potentiels?**

Dans l'affirmative, donner des précisions sur les sources potentielles de financement (bilatérales, multilatérales, etc.) de la proposition de projet en résultant.

*Lorsqu'un PPG doit servir à l'élaboration d'une proposition de projet, il devrait être indiqué que le projet en résultant a de bonnes chances de donner lieu à un financement, étant donné que le financement par le STDF est limité. Il est donc conseillé aux requérants de consulter les donateurs potentiels dans leur pays dans le cadre de la préparation de leur demande de PPG. Des renseignements succincts devraient être donnés au sujet de ces consultations.*

» Cliquer [ici pour répondre à la question n° 4](#Q4)

**Comment ce PPG s'inscrit-il dans le contexte SPS national/régional?**

Décrire les liens, le cas échéant, entre le(s) problème(s) SPS identifié(s) et les plans/stratégies de développement au niveau national/régional.

Il convient d'expliquer tous les liens entre le PPG et d'autres programmes nationaux et/ou projets pertinents financés par les donateurs, déjà achevés, en cours d'exécution et/ou projetés. Le Secrétariat du STDF s'efforce d'établir que le PPG, et tout projet ou étude qui devrait en résulter, complète et renforce des activités connexes. Il ne doit pas y avoir de double emploi.

» Cliquer [ici pour répondre à la question n° 5](#Q5)

**Qui mettra en œuvre le PPG et comment?**

Indiquer le nom de l'organisation ou du spécialiste/consultant individuel qui sera responsable de la mise en œuvre du PPG.

Si une organisation est proposée, joindre la preuve de sa capacité technique et professionnelle, comme une liste de ses réalisations et des états financiers. Dans le cas où un partenaire du STDF est proposé pour mettre en œuvre le PPG, annexer le consentement écrit de cette organisation (appendice 2).

Si des spécialistes/consultants nationaux ou internationaux particuliers sont proposés, joindre un curriculum vitae pour chacune de ces personnes et une liste de leurs réalisations (appendice 3).

*Lorsque le requérant n'est pas en mesure de désigner ces organisations/personnes, le Secrétariat du STDF peut fournir une courte liste de spécialistes/consultants possibles, en cas d'approbation de la demande.*

Expliquer également comment le PPG sera mis en œuvre. Il convient d'inclure une brève description des principales activités à mener au cours de la mise en œuvre du PPG et de préciser qui sera responsable de chaque activité. Il peut s'agir, entre autres, de missions de spécialistes/consultants internationaux/nationaux, de réunions avec des parties prenantes, de consultations avec des donateurs, de la formulation du projet, d'ateliers de validation, etc.

» Cliquer [ici pour répondre à la question n° 6](#Q6)

**Budget**

*Si le PPG est approuvé, le Secrétariat du STDF travaillera avec le requérant à l'élaboration d'un budget approprié et détaillé (jusqu'à 50 000 USD) pour le PPG, sur la base des activités envisagées. Ce budget peut inclure les dépenses suivantes:*

*les honoraires des consultants internationaux*

*une autre expertise technique nécessaire*

*les frais de déplacement et indemnités journalières de subsistance (*[aux taux appliqués par les Nations Unies](https://icsc.un.org/Home/DailySubsistence)*) des spécialistes/consultants internationaux/nationaux*

*les réunions ou ateliers des parties prenantes*

*le petit matériel (pouvant inclure le matériel informatique, de laboratoire ou autre matériel nécessaires pour réaliser les produits spécifiques du PPG (sans dépasser 10% de la contribution totale du STDF)*

*les autres dépenses générales de fonctionnement (à payer sur la base des dépenses réelles encourues, sur présentation des reçus et des factures).*

*Le STDF ne finance pas:*

*les bâtiments, véhicules ou gros matériels d'équipement, à l'exception du matériel informatique, du matériel de laboratoire et du petit matériel nécessaires pour réaliser les produits spécifiques du PPG (voir le point v) plus haut).*

*les laboratoires. Le STDF n'envisagera que le financement de l'équipement indispensable pour moderniser la capacité des laboratoires existant déjà en vue de réaliser les produits spécifiques du PPG. Les demandes de PPG incluant l'achat de matériel de laboratoire doivent expliquer les facteurs qui ont été pris en considération compte tenu de la capacité actuelle des laboratoires dans le pays ou la région et de la présence de personnel qualifié capable d'utiliser le nouveau matériel.*

*la recherche scientifique fondamentale.*

*les salaires du personnel permanent.*

STDF – DONS POUR L'ÉLABORATION DE PROJETS

**Formulaire de demande**

**RÉSUMÉ**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du PPG**  | *Indiquer le titre du PPG* |
| **Requérant** | *Indiquer le nom complet et les coordonnées de l'organisation ou des organisations requérante(s)* |
| **Pays/région**  | *Indiquer le nom du/des pays ou du groupe régional bénéficiaire(s)* |
| **Contact** | *Indiquer le nom complet et les coordonnées de la personne à contacter pour le suivi* |

[Retour aux instructions](#IS)

**Quel(s) problème(s) SPS spécifique(s) affecte(nt) votre pays/région?** (Environ 400 mots)

[Retour aux instructions](#I1)

**Quel est l'objet de ce PPG?** (Environ 200 mots)

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Application d'un outil d'évaluation des capacités SPS ou d'établissement de priorités en la matière | **[ ]**  |
| 2. Réalisation d'une étude de faisabilité précédant l'élaboration du projet | **[ ]**  |
| 3. Élaboration d'une proposition de projet à soumettre au STDF ou à d'autres donateurs pour examen | **[ ]**  |

[Retour aux instructions](#I2)

**Comment ce PPG a-t-il été élaboré?** (Environ 400 mots)

[Retour aux instructions](#I3)

**Avez-vous discuté de cette demande de PPG – ou du financement de la proposition de projet qui en résulterait – avec des donateurs potentiels?** (Environ 200 mots)

[Retour aux instructions](#I4)

**Comment ce PPG s'inscrit-il dans le contexte SPS national/régional?** (Environ 400 mots)

[Retour aux instructions](#I5)

**Qui mettra en œuvre le PPG et comment?** (Environ 200 mots)

[Retour aux instructions](#I6)

**PIÈCES JOINTES**

**Appendice 1:** Lettres de soutien de chacune des organisations appuyant cette proposition.

**Appendice 2:** Consentement écrit d'un partenaire du STDF acceptant de mettre en œuvre le PPG **OU** preuve de la capacité technique et professionnelle de l'organisation proposée pour mettre en œuvre le PPG.

**Appendice 3:** Curriculum vitae et dossiers des réalisations des consultants proposés pour la mise en œuvre de ce PPG

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

1. Pour plus de renseignements sur ces outils et les cas où ils ont été utilisés, consulter le [site Web du STDF](https://standardsfacility.org/fr/capacity-evaluation-tools). [↑](#footnote-ref-1)